PLAN LOCAL D'URBANISME

Document approuvé

HATTSTATT

3. Règlement graphique

3c. Constructions isolées en zones A et N

Document approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 11 février 2019

Le Maire

Le Maire
Pascal DI STEFANO

11 février 2019

LIMITES

limite communale

limite de zone ou de secteur

constructions à usage d'habitation isolées en A et N

D'une manière générale, les limites de zone ou de secteur s'appuient sur des limites parcellaires. Dans le cas contraire, la limite à considérer est constituée par l'axe des limites de zone ou de secteur.

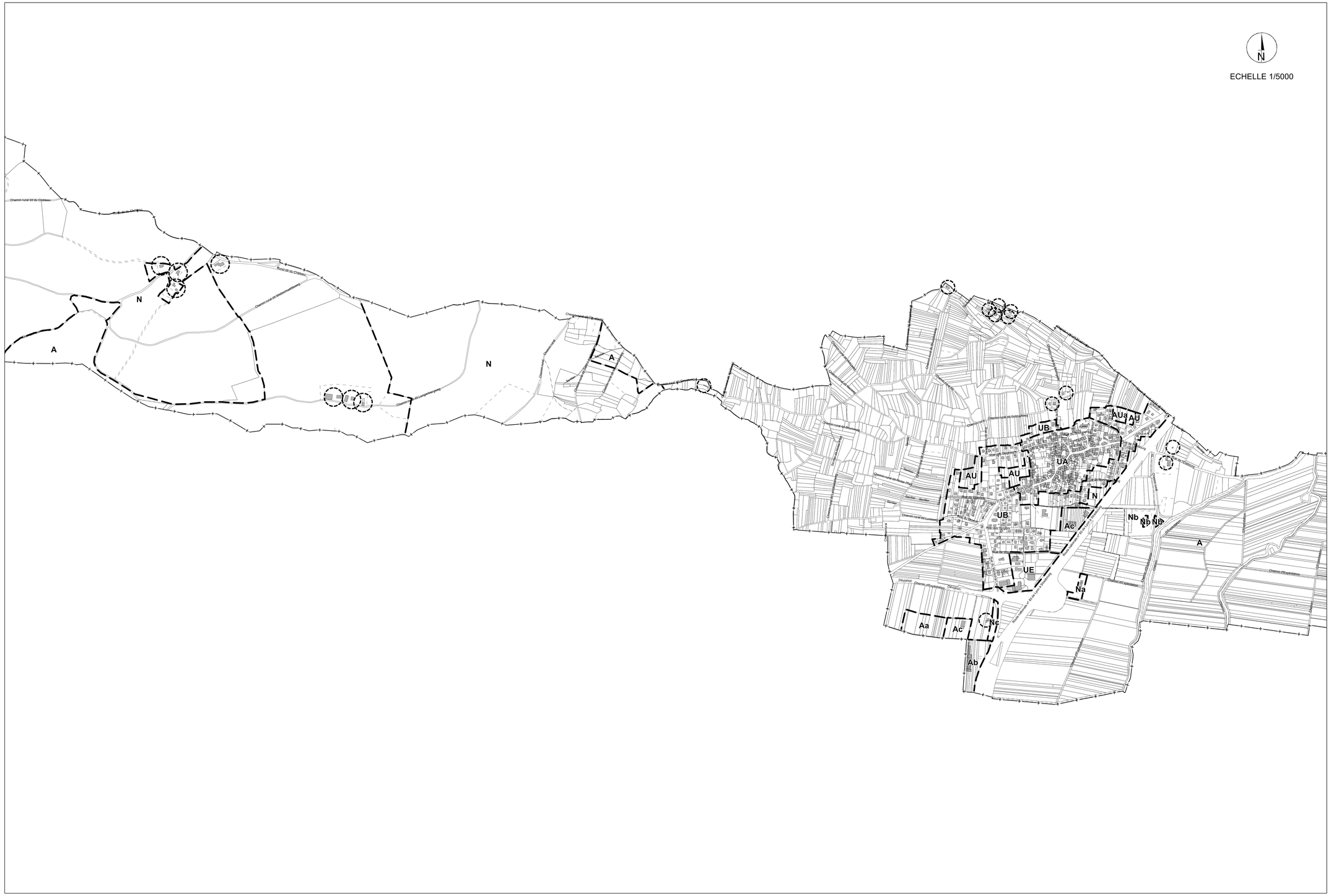
N
ECHELLE 1/5000
A
N
N
A
UB
AUa
AU
UA
AU
AU
N
UB
Ac
Nb
Nb
Nb
A
UE
Na
Aa
Ac
Nc
Ab
Chemin rural de la Forêt
Chemin rural du Château
Route de la Chapelle
Chemin rural de Hattstatt
Chemin de Longemarche
Chemin rural de Lutzelhouse
Chemin rural de la Forêt
Chemin rural de la Forêt
Chemin rural de la Forêt